



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 septembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

Cinquante-cinquième session

## Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 9e séance plénière,  
le 11 septembre 2000

### Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Namibie (point 1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale (point 3) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (point 4).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).
6. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale (point 6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (point 8).
9. Débat général (point 9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).
12. Rapport du Conseil économique et social [chap. Ier à VI, VII (sect. A à C), VIII et IX] (point 12)<sup>1</sup>.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (point 13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14)<sup>2</sup>.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (point 15) :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Élection de 18 membres du Conseil économique et social.
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (point 16) :
  - a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;

---

<sup>1</sup> Les chapitres du rapport du Conseil économique et social indiqués ci-après ont été également renvoyés aux grandes commissions, comme suit :

- a) Chap. Ier, VII (sect. B et C) et IX : Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions;
- b) Chap. II : Deuxième Commission;
- c) Chap. III à V et VII (sect. A) : Deuxième et Troisième Commissions.

<sup>2</sup> L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/55/284) seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 73.

- b) Élection de 17 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
  - c) Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17)<sup>3</sup> :
- h) Nomination de membres du Comité des conférences;
  - i) Nomination de membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
  - j) Approbation de la nomination du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18)<sup>4</sup>.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 19).
20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (point 20) :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;
  - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
  - c) Assistance au peuple palestinien;
  - d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre.
21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (point 21).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (point 22).
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (point 23).
24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (point 24).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (point 25).
26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (point 26).

---

<sup>3</sup> Pour les alinéas a) à g), voir Cinquième Commission, point 45.

<sup>4</sup> L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) les chapitres du rapport du Comité spécial (A/55/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à pouvoir examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.

27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 27).
28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (point 28).
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (point 29).
30. Application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, y compris les mesures et recommandations convenues lors de l'examen à mi-parcours (point 30).
31. Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique (point 31).
32. Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (point 32).
33. Culture de paix (point 33).
34. Les océans et le droit de la mer (point 34) :
  - a) Examen d'éléments relatifs aux océans et aux mers, y compris l'amélioration de la coordination et de la coopération;
  - b) La pêche hauturière au grand filet dérivant; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale; prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux.
35. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (point 35).
36. Bethléem 2000 (point 36).
37. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet (point 37).
38. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (point 38).
39. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (point 39).
40. La situation au Moyen-Orient (point 40).
41. Question de Palestine (point 41).
42. Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants (point 42).
43. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (point 43).
44. Incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000 (point 44).
45. La situation en Bosnie-Herzégovine (point 45).

46. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (point 46).
47. Assistance au déminage (point 47).
48. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (point 48).
49. La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance (point 49).
50. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (point 50).
51. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 51)<sup>5</sup>.
52. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 52).
53. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 53).
54. Déclaration de la Conférence des chefs d'États et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (point 54).
55. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (point 55).
56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (point 56).
57. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (point 57).
58. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (point 58).
59. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes (point 59).
60. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions (point 60) :

---

<sup>5</sup> L'Assemblée générale a décidé d'examiner le point 51 directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) lors de l'examen du point en séance plénière.

- a) Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions;
  - b) L'Assemblée du Millénaire.
61. Renforcement du système des Nations Unies (point 61).
  62. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (point 62).
  63. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (point 63).
  64. Élection de juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 166).
  65. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe (point 170).
  66. Vers des partenariats mondiaux (point 173).
  67. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre humain international (point 174).
  68. Le rôle des diamants dans les conflits (point 175).
  69. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (point 177).
  70. Agression armée contre la République démocratique du Congo (point 178).
  71. Examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome d'immunodéficience acquise sous tous ses aspects (point 179).

#### **Première Commission**

1. Réduction des budgets militaires (point 65).
2. Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans (point 66).
3. Maintien de la sécurité internationale (point 67) :
  - a) Prévention de la désintégration des États par la violence;
  - b) Stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est.
4. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (point 68).
5. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (point 69).
6. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 70).

7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 71).
8. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (point 72).
9. Désarmement général et complet (point 73) :
  - a) Notification des essais nucléaires;
  - b) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale;
  - c) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
  - d) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925;
  - e) Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissile balistiques;
  - f) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction;
  - g) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction;
  - h) Missiles;
  - i) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour;
  - j) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères;
  - k) Transparence dans le domaine des armements;
  - l) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères;
  - m) Réduction du danger nucléaire;
  - n) Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires;
  - o) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
  - p) Désarmement régional;
  - q) Désarmement nucléaire;
  - r) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires;
  - s) Trafic d'armes légères;
  - t) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements;

- u) Relation entre le désarmement et le développement;
  - v) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
  - w) Armes légères.
10. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (point 74) :
- a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale;
  - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
  - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique;
  - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
  - e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement;
  - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
  - g) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;
  - h) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement.
11. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 75) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
  - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
  - e) Semaine du désarmement.
12. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (point 76).
13. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (point 77).
14. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (point 78).
15. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (point 79).

16. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (point 80).
17. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (point 81).

**Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation  
(Quatrième Commission)**

1. Effets des rayonnements ionisants (point 82).
2. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 83).
3. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 84).
4. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 85).
5. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 86).
6. Questions relatives à l'information (point 87).
7. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 88).
8. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (point 89).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 90).
10. Rapport du Conseil économique et social [chap. VII (sect. D)] (point 12).
11. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 91).
12. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18)<sup>4</sup>.
13. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 51)<sup>5</sup>.

**Deuxième Commission**

1. Question de politique macroéconomique (point 92) :
  - a) Commerce et développement;
  - b) Produits de base;
  - c) Crise de la dette extérieure et développement;
  - d) Science et technique au service du développement;

- e) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés.
2. Questions de politique sectorielle (point 93) :
  - a) Coopération pour le développement industriel;
  - b) Les entreprises et le développement.
3. Développement durable et coopération économique internationale (point 94) :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
  - c) Développement culturel;
  - d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
  - e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).
4. Environnement et développement durable (point 95) :
  - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;
  - b) Convention sur la diversité biologique;
  - c) Approvisionnement en eau et assainissement;
  - d) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005;
  - g) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures.
5. Activités opérationnelles de développement (point 96)<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 96.

6. Formation et recherche (point 97).
7. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (point 98).
8. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (point 99).
9. Mondialisation et interdépendance (point 100).
10. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (point 101).
11. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (point 102).
12. Rapport du Conseil économique et social (chap. Ier à V, VII (sect. A à C et E à H) et IX) (point 12)<sup>7</sup>.

### **Troisième Commission**

1. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 103).
2. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (point 104).
3. Prévention du crime et justice pénale (point 105).
4. Contrôle international des drogues (point 106).
5. Promotion de la femme (point 107).
6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » (point 108).
7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 109).
8. Promotion et protection des droits de l'enfant (point 110).
9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (point 111).
10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (point 112).
11. Droit des peuples à l'autodétermination (point 113).

<sup>7</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont été également renvoyés aux séances plénières et à la Troisième et à la Cinquième Commission, comme suit :

- a) Chap. Ier, VII (sect. B et C) et IX : séances plénières et Troisième et Cinquième Commissions;
- b) Chap. II : séances plénières;
- c) Chap. III à V et VII (sect. A) : séances plénières et Troisième Commission.

12. Questions relatives aux droits de l'homme (point 114) :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
  - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
13. Rapport du Conseil économique et social (chap. Ier, III à V, VII (sect. A à C et I) et IX) (point 12)<sup>8</sup>.

#### **Cinquième Commission**

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 115) :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
  - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
  - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 116).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (point 117).

<sup>8</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont été également renvoyés aux séances plénières et à la Deuxième et à la Cinquième Commission, comme suit :

- a) Chap. Ier, VII (sect. B et C) et IX : séances plénières et Deuxième et Cinquième Commissions;
- b) Chap. III à V et VII (sect. A) : séances plénières et Deuxième Commission.

4. Planification des programmes (point 118).
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 119).
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 120).
7. Plan des conférences (point 121).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 122).
9. Gestion des ressources humaines (point 123).
10. Régime commun des Nations Unies (point 124).
11. Régime des pensions des Nations Unies (point 125).
12. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 126).
13. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 127).
14. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 128).
15. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 129).
16. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 130) :
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
17. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (point 131).
18. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (point 132).
19. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (point 133).
20. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (point 134).
21. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 135).

22. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 136).
23. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 137).
24. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 138) :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
25. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 139).
26. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 140).
27. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 141).
28. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 142).
29. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 143).
30. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 144).
31. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Haïti (point 145).
32. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 146).
33. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 147).
34. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 148).
35. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile (point 149).
36. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (point 150).
37. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (point 151).
38. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (point 152).
39. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 153) :

- a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
40. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (point 167).
  41. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (point 168).
  42. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 169).
  43. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (point 176).
  44. Rapport du Conseil économique et social (chap. Ier, VII (sect. B et C) et IX) (point 12)<sup>9</sup>.
  45. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17)<sup>10</sup> :
    - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
    - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
    - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
    - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
    - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
    - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
    - g) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.

### **Sixième Commission**

1. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (point 154).
2. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 155).
3. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (point 156).

<sup>9</sup> Ces chapitres ont été également renvoyés aux séances plénières et à la Deuxième et à la Troisième Commission.

<sup>10</sup> Pour les alinéas h) à j), voir séances plénières, point 17.

4. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (point 157).
  5. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-troisième session (point 158).
  6. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session (point 159).
  7. La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États (point 160).
  8. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 161).
  9. Création d'une cour pénale internationale (point 162).
  10. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 163).
  11. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 164).
  12. Révision du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (point 165).
  13. Octroi à la Banque interaméricaine de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 171).
  14. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 172).
-